

AUTO ECOLE BLANCARDE
275 Boulevard CHAVE
13004 MARSEILLE

Tél : 04-91-34-54-51 Agrément Préfectoral : N° E 03013 9090 0

PROCEDE EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA
CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos connaissances et compétences est réalisée sur un simulateur de conduite en présence d'un enseignant. **Ce test durera environ 45 minutes.**

Modalités de prise en compte de situations de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1^{er} rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.

Parcours de formation.

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagnée d'une proposition chiffrée. Cette évaluation est un prévisionnel qui pourra être revu à la baisse, selon l'implication, l'assiduité de l'élève, ainsi que la fréquence des heures dans sa formation.

Un bilan intermédiaire sera effectué afin de confirmer ou d'infirmer le volume de formation prévisionnel.

Cette évaluation se décompose en Trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales Sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habilités ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Détail des compétences évaluées :

- . Expérience de la conduite
- . Connaissances en matière de signalisation
- . Connaissances en matière de code de la route
- . Connaissances Théorique sur le véhicule
- . Attitudes à l'égard de l'apprentissage
- . Attitudes à la l'égard de la sécurité
- . Mémorisation
- . Habilités (coordination et synchronisation des gestes, démarrage/arrêt.
- . Compréhension
- . Habilité
- . Manipulation
- . Trajectoire
- . Perception, observation.

A l'issu de cette évaluation, une proposition chiffrée, signée par le candidat (et ou représentant légal si mineur)

Document mis à la disposition du public par affichage au sein de l'auto-école